

Sous-Préfecture de Pontarlier

Affaire suivie par : Fanny DEBOIS
Tél. : 03.81.39.81.56
fanny.debois@doubs.gouv.fr

La Sous-Préfète de Pontarlier

à

Destinataires in fine

Pontarlier, le 22 mars 2018

OBJET : Fêtes estivales du Haut-Doubs 2018

Comme chaque année, plusieurs fêtes estivales seront organisées par vos soins sur le territoire de l'arrondissement de Pontarlier.

Dans ce cadre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mes attentes concernant la sécurisation de vos manifestations ainsi que des éléments d'information relatifs à la prévention contre une consommation excessive d'alcool.

1. Sécurisation de la manifestation

Je vous demande, dans un premier temps, de prendre rapidement contact avec les services de gendarmerie et/ou de police et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs pour échanger sur l'aspect sécurité de ces évènements.

Il conviendra ensuite de m'adresser un dossier complet de présentation de la manifestation comprenant notamment la fiche Vigipirate et les plans nécessaires au moins 1 mois avant la date de l'évènement.

Au besoin et en fonction des éléments transmis, je pourrai décider d'organiser une réunion de sécurité en sous-préfecture ou sur le lieu de la manifestation.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à ma demande.

2. Prévention contre une consommation excessive d'alcool

L'alcool est la première cause d'accidents mortels dans notre département. Il convient donc, sans relâche, de marteler les messages de sensibilisation quant aux risques encourus par un usager qui serait tenté de reprendre le volant alors qu'il est alcoolisé.

Dans ce cadre, je vous informe que, cette année, les services de la DDT peuvent vous proposer une mise à disposition du matériel nécessaire (éthylotests électroniques, dispositifs de communication, ...) pour que vous soyez en capacité d'intégrer sans difficulté majeure un stand prévention directement au sein de votre organisation.

La mise à disposition se fera au travers d'une convention DDT-organisateur, et une formation pratique (d'une durée indicative de l'ordre de 2h30) sera proposée pour expliciter la manière d'utiliser le matériel et les messages à passer (taux d'alcool et risques routiers, impact sur la santé, temps d'élimination de

l'alcool, ...). Une date de formation commune sera fixée en fonction des demandes des différents organisateurs intéressés.

Des fiches pratiques seront en outre transmises cadrant précisément ces messages, en fonction des taux mesurés.

Le prêt du matériel et la formation dispensée par du personnel de l'unité sécurité routière seront entièrement gratuits.

Pour ceux qui souhaiteraient continuer à bénéficier de la prestation "clef en main" d'une association, il vous sera toujours possible de faire appel à l'une d'entre elles (même liste que l'an passé).

Par contre, cela impliquera que vous rémunériez cette prestation (défraiement des bénévoles des associations et prise en charge des frais de consommables).

Il importe que la prise en compte du souci de prévention en matière d'alcoolisation massive fasse partie intégrante de l'ensemble du dispositif organisationnel de ce type de manifestation. Je souhaite donc encourager l'essor du dispositif proposé par la DDT et compte sur votre mobilisation dans l'atteinte de cet objectif.

Pour de plus amples informations, je vous invite à contacter M. Damien DAVID, coordinateur sécurité routière à la DDT du Doubs (tél. 03 81 65 69 98 / 03 81 65 69 76 – courriel : damien.david@doubs.gouv.fr).



Annick PÂQUET

Copie pour information :

M. Le Chef d'escadron, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Pontarlier

Monsieur le Commandant de Police, Chef de la circonscription de sécurité publique de Pontarlier

M. le Commandant du Groupement Sud des Services d'Incendie et de Secours - Centre de Secours Principal
1 rue des Tourbières - 25300 PONTARLIER

M. le Directeur départemental des territoires du Doubs, unité sécurité routière, gestion de crises, transports



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

Sous-Préfecture de Pontarlier

DESTINATAIRES

Mme le Maire des Fourgs

M. le Maire de La Rivière-Drugeon

M. le Maire de Sainte Colombe

M. le Maire de Bulle

M. le Maire de Métabief

M. le Maire de Houtaud

M. le Maire de Landresse

M. le Président de l'association organisatrice de la Fête des Escargots

M. le Président de l'association organisatrice de la Fête des Fines Gueules

M. le Président du comité des fêtes de Bulle

M. le Président de l'association organisatrice de la Fête des Sapins

M. le Président de l'Association Collectif Organisation

M. le Président de l'association Festi'Cheval

M. le Président de l'association organisatrice du Festival La Guerre du Son